



Allocution de

Fadéla AMARA

Secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville

Conseil d'Administration de l'ACSé

Le 10 février 2010

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Ministre, Cher Xavier,
Madame la Présidente, Chère Jeannette,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'Administration,

Je suis très heureuse d'être présente parmi vous aujourd'hui pour ouvrir ce conseil d'administration dont les membres viennent d'être renouvelés.

Tout d'abord, je veux ici saluer les membres de ce conseil d'administration renouvelé pour leur engagement à œuvrer pour une société plus juste qui est au cœur de l'action de l'Agence.

Je tiens tout particulièrement à saluer, parmi les nouveaux venus, Madame Jeannette BOUGRAB, Présidente de l'Agence.

Chère Jeannette, quel signe que de vous voir aujourd'hui à cette place, pour tout ce que vous représentez par votre parcours et vos convictions.

Je n'aurais pu rêver plus beau message, je n'aurais pu espérer plus bel exemple.

Permettez-moi de saluer également Monsieur Rémi FRENTZ, Directeur Général de l'ACSé qui a pris ses fonctions le 7 novembre dernier.

Vous êtes tous deux, chère Jeannette, cher Rémi, le nouveau visage de l'Agence : c'est un pas de plus pour l'ACSé, une nouvelle étape.

L'Agence de Cohésion Sociale et d'Égalité des chances est, en effet, l'outil principal de la Politique de la Ville.

Elle est le bras armé de la mise en œuvre de la « Dynamique Espoir Banlieues ».

Ses équipes sont remarquées pour leur professionnalisme et leur expertise, comme le prouvent les nombreuses sollicitations dont elles font l'objet.

C'est pourquoi l'Agence ne doit pas seulement être un outil de gestion de crédits, elle doit être une véritable force de proposition et d'impulsion, notamment pour que la Politique de la Ville puisse atteindre notre principal objectif : la réduction des écarts territoriaux.

La Dynamique Espoir Banlieues lancée par le Président de la République en 2008 est novatrice.

La Dynamique Espoir Banlieues rompt avec la logique curative des plans précédents.

Elle n'est pas un catalogue de mesures. Elle se veut une politique sur-mesure pour permettre de répondre aux exigences et aux besoins des habitants des quartiers.

Elle est le lieu d'une dynamique collective qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés : l'Etat bien sûr mais aussi

les collectivités locales, les associations, le monde économique, la société civile...

C'est pourquoi il nous faut être innovants et sortir des sentiers battus.

Nous devons inventer aujourd'hui ensemble les dispositifs qui nous permettront demain de franchir les obstacles qui n'ont pu jusque là être dépassés et si cette stratégie peut être payante, c'est parce que l'ACSé peut y contribuer.

Son expertise doit être portée et valorisée.

Son savoir-faire doit être au service de la justice sociale et de la proximité, un véritable support pour les associations et les élus.

L'ACSé devra ainsi être un opérateur au plus près des besoins des quartiers, territoires qu'elle connaît bien.

Mais j'attire votre attention sur le fait que cette mobilisation ne doit pas se faire en substitution des politiques de droit commun.

Le cœur de la Dynamique Espoir Banlieues, c'est d'abord la mobilisation de ce droit commun.

Mais, cette forte logique opérationnelle devra bien entendu s'accompagner du renforcement des moyens de suivi des crédits et des actions.

Une traçabilité tant territoriale que thématique est, en effet, la condition essentielle pour le pilotage d'une politique ambitieuse comme l'est la Dynamique Espoir Banlieues.

Ces améliorations des outils de suivi de la Politique de la Ville seront également pleinement profitables à la logique d'évaluation qui est inhérente à la Dynamique Espoir Banlieues.

C'est tout l'objet de l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles auquel l'ACSé participe et qui produit

chaque année un rapport indépendant et sans concession sur l'état des territoires de la Politique de la Ville.

Enfin, je veux souligner ici que j'attache une importance toute particulière à la coopération entre l'ANRU et l'ACSé.

C'est pourquoi je souhaite qu'en coordination avec le SG-CIV, vous soyez attentifs à la mise en place d'une vraie cohérence d'intervention sur les quartiers.

Nos territoires nécessitent une intervention tant sur l'humain que sur l'urbain et l'un ne peut aller sans l'autre.

Nous devons rendre le SG-CIV, l'ACSé et l'ANRU visibles.

Cette visibilité passera notamment pour l'Agence par un contrat d'objectifs et de performance que nous devons signer sans plus tarder.

Il sera un élément mobilisateur pour l'ensemble des équipes, un projet fédérateur.

Tels sont les défis ambitieux qui vous attendent pour cette année 2010.

Mais 2010 marquera également une étape importante dans la Politique de la Ville.

En effet, cette année sera celle de la réforme de la Géographie prioritaire.

Les zones urbaines sensibles n'ont pas évolué depuis leur création en 1996.

Non seulement je veux actualiser leur liste sur la base de critères homogènes et nationaux, mais je souhaite aussi profiter de cette réforme pour concentrer nos efforts sur les territoires les plus prioritaires.

C'est pourquoi, à budget constant, nous réduirons le nombre de zones urbaines sensibles pour ne retenir que les territoires les plus en difficulté.

Mais, dans le cadre des contrats, l'ACSé veillera à accompagner tous les territoires de la Politique de la Ville par des dispositifs adaptés.

Cette réforme devra aussi nous conduire à réinterroger les mécanismes de péréquation, afin que les territoires prioritaires puissent pleinement bénéficier de la solidarité nationale mais aussi locale.

Ce sont là des réformes majeures et je compte sur la mobilisation de l'Agence pour accompagner ces évolutions.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, permettez moi de conclure en vous disant combien je compte sur vous dans cette ambitieuse mission qui est la nôtre.

Près de 8 millions d'habitants comptent aujourd'hui sur nous pour que leurs quartiers soient des territoires où il fait bon

vivre et où chacun ait accès aux mêmes services et ait les mêmes droits que les habitants des centres-villes.

Des lieux où nos valeurs, les valeurs républicaines, ne soient pas bafouées.

Je le redis, notre mission est ambitieuse, mais collectivement nous pouvons y arriver.

Je vous remercie de votre attention.